EAGLE
Eco Activists for Governance and Law Enforcement
Sénégal
Tel : +221 77 375 57 71
https://eagle-senegal.org/
http://www.eagle-enforcement.org/

Rapport d'Activités
Mars 2019

Sommaire

Points principaux 2
1 Investigations 3
2 Opérations 4
3 Légal 6
4 Media 8
5 Management 12
6 Relations extérieures 13
7 Conclusion 14

Points principaux

- Transition administrative ONG WARA-ONG EAGLE. L'ONG WARA quitte la franchise EAGLE prochainement. EAGLE USA installe une antenne au Sénégal (EAGLE SENEGAL) pour poursuivre la lutte contre la criminalité faunique. En Mars 2019 la transition se poursuit après avoir obtenu numéro d'agrément ONG EAGLE SENEGAL ainsi que le NINEA des entreprises, permettant ainsi les dernières démarches de la transition avec la fermeture de l'ONG WARA pour l'ouverture des comptes impôts, IPRES, etc.)

- **Le 05 mars 2019** à 13 h 30 mn à l'aéroport International Blaise Diagne de Diass, une ressortissante chinoise du nom de DU YANYAN résidante à Dakar et se rendant en Chine a été interpellée suite à la fouille de ses bagages et a permis la découverte d'un flagrant délit de détention, circulation et tentative d'exportation d'objets en ivoire dissimulés dans des paquets de lait en poudre. Les bracelets et les différentes petites statuettes en ivoire fraichement sculpté pour un poids de 350g ont été saisies ainsi que des cartouches de cigarettes de contrebande. Ces faits prévus et réprimés par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et le code des douanes ont permis à la CAAT (Cellule aéroportuaire anti trafic) en collaboration avec la DEFC (Direction des Eaux et Forêts et de la chasse) et le team EAGLE Sénégal de saisir le tribunal de Grande Instance de Mbour où la prévenue a été présentée à Mr le Procureur de la République de Mbour. Le 11 Mars, DU YANYAN a été placée sous mandat de dépôt en attente de l'audience du 15 Mars 2019 qui a été renvoyée au 14 mars 2019, lors de laquelle la mise à cause a transigé à hauteur de 1 000 000 FCFA avec les eaux et forêts et 1 000 000 FCFA avec la douane et devra se présenter en tant que témoin pour l'opération du 09 Mars 2019.

- **Le 09 mars 2019**, dans le département de Dakar à 15 h 40 mn, une opération conjointe a été menée par le service régional des Eaux et forêts de Dakar et les éléments de la sûreté urbaine de Dakar avec l'appui de l'ONG EAGLE Sénégal. Cette opération fait suite à l'arrestation de la chinoise DU YANYAN qui a accepté de collaborer avec le TGI de Mbour et mener les agents des Eaux et Forêts, les forces de l'ordre de la SU et l'équipe de EAGLE à la boutique de son fournisseur sise au village artisanale de Soumbédioune. Elle a permis l'interpellation de trois individus dont Abdou KANTÉ récidiviste interpellé et condamné à 3 mois de prison ferme en 2017 par la même équipe de collaboration, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA en flagrant délit de détention de plusieurs objets en ivoire. S'en est suivi 3 perquisitions qui ont abouties à la saisie de 391 pièces d'Ivoire frais sculpté ou brut pour un poids de 5kg 500. L'éléphant est une espèce intégralement protégée au Sénégal en infraction à la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune

- Retrait de l'autorisation d'accès aux établissements pénitenciers sur l'ensemble du territoire national pour l'année 2019

- Séjour de Monsieur Mathieu Bokassa, comptable au projet AALF/Bénin pour appui à la comptabilité et formation/test d'un candidat comptable.

- Formation dispensée aux étudiants du Master en Gestion des Ressources Naturelles et Développement Durable à l'Institut des Sciences de l'Environnement (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations abouties à identification nouvelles cibles	**08**
Investigations ayant abouti à une opération	**02**
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	**08**

- **08** enquêtes ont permis l'identification de **08** nouvelles cibles durant le mois de Mars 2019 dans **02** régions et portaient sur des espèces intégralement protégées. **00** investigation a abouti à **02 opérations** portant sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	**02**
Nombre de trafiquants arrêtés	**04**
Nombre de trafiquants en fuite	**00**

En Mars 2019, **02** opérations.

- **Le 05 mars 2019** à 13 h 30 mn à l'aéroport International Blaise Diagne de Diass, une ressortissante chinoise du nom de DU YANYAN résidante à Dakar et se rendant en Chine a été interpellée suite à la fouille de ses bagages et a permis la découverte d'un flagrant délit de détention, circulation et tentative d'exportation d'objets en ivoire dissimulés dans des paquets de lait en poudre. Les bracelets et les différentes petites statuettes en ivoire fraichement sculpté pour un poids de 350g ont été saisies ainsi que des cartouches de cigarettes de contrebande. Ces faits prévus et réprimés par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et le code des douanes ont permis à la CAAT (Cellule aéroportuaire anti trafic) en collaboration avec la DEFC (Direction des Eaux et Forêts et de la chasse) et le team EAGLE Sénégal de saisir le tribunal de Grande Instance de Mbour où la prévenue a été présentée à Mr le Procureur de la République de Mbour. Le 11 Mars, DU YANYAN a été placée sous mandat de dépôt en attente de l'audience du 15 Mars 2019 qui a été renvoyée au 14 mars 2019, lors de laquelle la mise à cause a transigé à hauteur de 1 000 000 FCFA avec les eaux et forêts et 1 000 000 FCFA avec la douane et devra se présenter en tant que témoin pour l'opération du 09 Mars 2019.

- **Le 09 mars 2019**, dans le département de Dakar à 15 h 40 mn, une opération conjointe a été menée par le service régional des Eaux et forêts de Dakar et les éléments de la sûreté urbaine de Dakar avec l'appui de l'ONG EAGLE Sénégal. Cette opération fait suite à l'arrestation de la chinoise DU YANYAN qui a accepté de collaborer avec le TGI de Mbour et mener les agents des Eaux et Forêts, les forces de l'ordre de la SU et l'équipe de EAGLE à la boutique de son fournisseur sise au village artisanale de Soumbédioune. Elle a permis l'interpellation de trois individus dont Abdou KANTÉ récidiviste interpellé et condamné à 3 mois de prison ferme en 2017 par la même équipe de collaboration, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA en flagrant délit de détention de plusieurs objets en ivoire. S'en est suivi 3 perquisitions qui ont abouties à la saisie de 391 pièces d'Ivoire frais sculpté ou brut pour un poids de 5kg 500. L'éléphant est une espèce intégralement protégée au Sénégal en infraction à la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune. Les 3 prévenus ont été rapatriés au TGI de Mbour dans le cadre des connexions connues de l'affaire DU YANYAN et attendent leur procès de flagrant délit courant avril derrière les barreaux de la prison de la maison d'arrêt et de correction de Mbour.

3 Légal

- Indicateur

• Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	• 03, au Tribunal de Grande Instance de Mbour, cas de détention, circulation et commercialisation d'espèces protégées
• Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	• 03 (Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA) à la maison d'arrêt de correction de Mbour
• Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	• 05, appel des cas Lopez et lopez cas espagnols et Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA à Mbour
• Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	• 01 (DU YANYAN) Extinction de l'action publique suite transaction constatée à l'audience de flagrance du Tribunal de Grande Instance de Mbour

- **03** audiences se sont tenues ce mois-ci au tribunal de Grande Instance de Mbour avec **03** présumés trafiquants poursuivis. **(04)** trafiquants ont été en détention préventive. **01** décision de justice au Mois de Mars. **00** trafiquant purge une peine de prison et **00** trafiquants sont en fuite.

• Arrestation	04 -DU YANYAN d'une part ; -Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA d'autre part
• Audition	04 (DU YANYAN, Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA)
• Gardés à vue	04 (DU YANYAN, Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA)
• Déferrement au parquet	04 (DU YANYAN, Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA)
• Nombre de condamnés	00
• Nombre de visite en prison	01

• Nombre de condamné ayant purgé leur peine	00
• Nombre de condamné actuellement en prison	03 (Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA)

- Au mois de mars, le département juridique a eu à apporter notre expertise sur une opération menée par la Cellule Aéroportuaire Anti Trafic (CAAT) et appuyer une opération. Il s'y ajoute que des actions ont été menées par le département juridique dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues

- **Les opérations :**

➢ **Le 05 mars 2019** à 13 h 30 mn à l'aéroport International Blaise Diagne de Diass, une ressortissante chinoise du nom de DU YANYAN a été interpellée suite à une dénonciation. Une fouille de ses bagages a permis la découverte de cartouches de cigarettes et flagrant délit de détention, circulation et tentative d'exportation d'objet en ivoire, faits prévus et réprimés par la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune et le code des douanes. Cette dernière a été auditionnée et placée en garde à vue à la chambre de sureté de la brigade spéciale de l'aéroport. Le 06 mars 2019, la mise en cause DU YANYAN a été déférée devant le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Mbour. Elle a fait l'objet de deux retours de parquet.
Le 11 Mars, elle a été placée sous mandat de dépôt pour l'audience du 15 Mars 2019.

Le 14 mars 2019, la mise à cause a transigé à hauteur de 1 000 000 FCFA avec les eaux et forêts et 1 000 000 FCFA avec la douane.
Le 15 Mars 2019 le tribunal a constaté la transaction et a prononcé l'extinction de l'action publique et ordonné la mainlevée du mandat de dépôt.

➢ **Le 09 mars 2019,** dans le département de Dakar à 15 h 40 mn, une opération conjointe a été menée par le service régional des Eaux et forêts de Dakar et les éléments de la sûreté urbaine de Dakar avec l'appui de l'ONG EAGLE. Cette opération fait suite à l'arrestation de la chinoise DU YANYAN qui a accepté de conduire les forces de l'ordre à la boutique de son fournisseur sise au village artisanale de Soumbédioune. Elle a permis l'interpellation de trois individus dont Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA en flagrant délit de détention de plusieurs objets en ivoire, une espèce intégralement protégée au Sénégal en infraction à la loi n° 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la protection de la faune. A la suite de cette interpellation, les dénommés Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA ont été conduits à Mbour où ils ont été auditionnés et placés en garde à vue à la chambre de sûreté du commissariat urbain de Mbour. Le 11 mars 2019, les mis en cause ont été déférés au Parquet du Tribunal de Grande Instance de Mbour et placés sous mandat de dépôt. La date de leur audience a été fixée au 15 Mars 2019. A cette date, l'affaire a été renvoyée successivement au 22 mars puis au 28 mars 2019. Le 28 Mars 2019 l'affaire

a été débattue sur la forme. L'avocat de la défense Me Oumar FATY avait plaidé la nullité du procès-verbal de perquisition pour violation de l'article 68 du code de procédure pénale. Le procureur audiencier Babacar GAYE et l'avocat de la partie civile Me Bamba CISSE avait soutenu qu'il s'agissait d'un flagrant délit et non une enquête préliminaire. A cet effet l'assentiment de la personne interpellée n'était pas nécessaire.

L'affaire a été mise en délibérée, sauf nouveau renvoi, pour être vidée le 05 Avril 2019.

- **Dans le cadre de ses autres compétences, le département juridique a procédé à** :

- Démarches et obtention de l'autorisation d'accès aux établissements pénitenciers sur l'ensemble du territoire national pour l'année 2019

- La recherche d'information et la déclaration d'existence aux impôts ainsi qu'à la demande de code fiscal.

- La recherche de devis pour la confection d'articles de bureau.

- La rencontre avec l'Inspecteur de l'Administration Pénitentiaire du Sénégal pour le retrait de l'autorisation renouvelée de la visite de prison au siège de l'Administration pénitentiaire.

- Rencontre avec la Directrice Adjointe de la maison d'Arrêt et de correction de Mbour pour la préparation de la visite de prison

- Visite de prison des mises en cause Abdou KANTÉ, Abdourahmane THIAM et Mouhamed Daye DOUMBOUYA en prison dans le cadre de la procédure EAGLE

- Suivre la formation de la juriste en test.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 58**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	**0**	**41**	**17**

58 pièces internet ont été produites en mars 2019

- **Opération du 05/03/19 AIBD**

1. https://www.lequotidien.sn/lutte-contre-la-criminalite-faunique-au-senegal-une-chinoise-arretee-a-aibd-pour-trafic-divoire/
2. https://www.sninfos.net/2019/03/06/locrtis-arrete-une-chinoise-pour-trafic-divoire-a-laidb/
3. https://senego.com/une-chinoise-arretee-a-laibd-avec-de-livoire_867814.html
4. http://www.seneweb.com/news/Justice/l-rsquo-ocrtis-arrete-une-chinoise-pour-_n_275856.html
5. http://www.senegal7.com/une-chinoise-arretee-a-laibd-avec-de-livoire/
6. https://thieydakar.net/2019/03/aidb-une-chinoise-arretee-pour-trafic-divoire/
7. http://www.rewmi.com/aibd-chinoise-arrete-trafic-divoire.html
8. https://www.dakaractu.com/Aeroport-international-Blaise-Diagne-Trafic-d-ivoire-Une-Chinoise-arretee-par-l-OCRTIS_a166819.html
9. http://www.lejournaldedakar.com/planete/4715-aibd-une-chinoise-arr%C3%AAt%C3%A9e-pour-trafic-d%E2%80%99ivoire.html
10. https://www.dakarmatin.com/rubriques.php?rub=article.php&id_article=37676
11. https://www.dakar7.com/aidb-une-chinoise-arretee-par-locrtis-pour-trafic/
12. https://dakar92.com/locrtis-arrete-une-chinoise-pour-trafic-divoire-dissimulee-dans-ses-bagages/
13. https://www.vipeoples.net/Une-chinoise-arretee-a-l-Aeroport-International-Blaise-Diagne_a60692.html
14. https://xibaaru.sn/2019/03/07/une-chinoise-arretee-a-laibd-pour-trafic-divoire/
15. http://www.tukki.org/aeroport-international-blaise-diagne-trafic-divoire-une-chinoise-arretee-par-locrtis/
16. https://www.senegalactus.com/trafic-divoire-une-chinoise-arretee/
17. https://www.koaci.com/senegal-commercante-chinoise-arretee-laeroport-dakar-pour-trafic-divoire-128600.html
18. http://media28.net/aeroport-international-de-diass-une-chinoise-arretee-pour-trafic-divoire/
19. http://yesdakar.com/2019/03/une-chinoise-arretee-a-laibd-avec-de-livoire/
20. https://galsen221.com/senegal/une-chinoise-arretee-a-laibd-avec-de-livoire/
21. https://www.leral.net/AIBD-Contrebande-d-ivoire-Une-Chinoise-arretee_a244721.html

- **Quelques exemples de Presse internet :**

Lutte contre la criminalité faunique au Sénégal : Une Chinoise arrêtée à Aibd pour trafic d'ivoire

La lutte contre la criminalité faunique est en train de porter ses fruits au Sénégal. Une Chinoise a été arrêtée le 5 mars dernier à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) pour avoir dissimulé de l'ivoire fraichement sculptée dans ses bagages

L'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis) a arrêté une chinoise pour trafic d'ivoire à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) le 5 mars dernier. Dans un document, l'on renseigne que la personne interpellée avait dissimulé de l'ivoire fraichement sculptée dans ses bagages. Revenant sur le film de cette arrestation, les auteurs du document renseignent que «les éléments de la Cellule aéroportuaire anti trafic (Caat), une unité spéciale rattachée à l'Ocrtis, ont procédé à l'interpellation de 2 ressortissants de nationalité chinoise, résidant à Dakar et en partance pour la Chine». Selon le document, c'est l'un d'entre eux qui a été interpellé «avec des produits de contrebande de faune dans les valises». «Il s'agit de l'ivoire fraichement sculptée et dissimulée dans des sachets de lait en poudre au milieu d'une vingtaine de cartouches de cigarettes de contrebande», a-t-on fait savoir. La collaboration étroite établie entre la Caat, la Direction des eaux et forêts et de la chasse maîtres des poursuites en matière de Criminalité faunique et Eagle Sénégal (Eco activists for governance and Law enforcement) a permis à l'issue de l'interrogatoire de procéder à la garde à vue «d'une femme de nationalité chinoise, commerçante à Dakar au Commissariat spécial de l'aéroport pour le compte de la Defc». La personne en question est poursuivie pour «les faits de circulation, détention et exportation illégale d'ivoire d'éléphant dissimulée dans des sachets de lait en poudre».
Par ailleurs, on informe qu'il y avait «6 statuettes, 2 bracelets et un pendentif pour un poids de 350 g et un montant de 450 000 F Cfa ». Selon les auteurs du document, les objets confisqués «lui auraient rapporté le triple une fois à destination de l'Asie, puisque le prix de l'ivoire peut monter jusqu'à 2500$ le kilo sur le marché illégal». Il est rappelé dans le document que «la contrebande d'ivoire fait l'objet d'une tolérance zéro au Sénégal et

AIBD- Contrebande d'ivoire : Une Chinoise arrêtée

Les éléments de la Cellule Aéroportuaire Anti Trafic (CAAT), une unité spéciale rattachée à l'OCRTIS (Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants), ont appréhendés deux ressortissants chinois, résidant à Dakar à l'Aibd.

Il s'agit d'une Chinoise qui voulait voyager vers son pays. Elle était en possession de produits de contrebande. Les produits incriminés, restent de l'ivoire fraichement sculptée et dissimulée dans des sachets de lait en poudre. Le stock, était bien camouflé au milieu d'une vingtaine de cartouches de cigarettes de contrebande.

La découverte des éléments de la Cellule Aéroportuaire Anti Trafic, est de 6 statuettes, 2 bracelets et un pendentif pour un poids de 350 g et un montant de 450.000 F Cfa. Ladite femme a été retenue en garde-à-vue. Les motifs retenus contre elle, sont les faits de circulation, détention et d'exportation illégale d'ivoire d'éléphants dissimulés dans des sachets de lait en poudre.

- **Quelques exemples de Presse papier :**

Une Chinoise arrêtée par l'Ocrtis pour trafic d'ivoire

Deux ressortissants chinois ont été interpellés par l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) le 05 mars dernier, à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd). Ils ont été pris avec de l'ivoire fraîchement sculptée et dissimulée dans des sachets de lait en poudre au milieu d'une vingtaine de cartouches de cigarettes de contrebande.

Dans l'après-midi du 05 mars à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd), les éléments de la Cellule aéroportuaire anti trafic (Caat), une unité spéciale rattachée à l'Ocrtis (Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants), ont procédé à l'interpellation de deux ressortissants de nationalité chinoise, résidant à Dakar et en partance pour la Chine pour fait de cette nature avec des produits de contrebande de faune dans les valises. Le communiqué parvenu à l'Aéroport, affirme qu'il y a d'ivoire fraîchement sculptée et dissimulée dans des sachets de lait en poudre au milieu d'une vingtaine de cartouches de cigarettes de contrebande. Le document indique qu'aussitôt une collaboration étroite est établie entre la Caat, la Defc (Direction des eaux et forêts et de la chasse), maîtres des poursuites en matière de Criminalité faunique et Eagle Sénégal (Eco Activists for Governance and Law Enforcement). A l'issue de l'interrogatoire une femme de nationalité chinoise, commerçante à Dakar, est retenue en garde à vue au Commissariat spécial de l'aéroport pour le compte de la Defc, pour les faits de circulation, détention et exportation illégale d'ivoire d'éléphant dissimulée dans des sachets de lait en poudre. Par ailleurs, on informe qu'il y avait «6 statuettes, 2 bracelets et un pendentif pour un poids de 350g et un montant de 450 000 F Cfa» qui aurait rapporté le triple une fois à destination en Asie, puisque le prix de l'ivoire peut monter jusqu'à 2500$ le kilo sur le marché illégal.

Rappelons que la contrebande d'ivoire fait l'objet d'une tolérance zéro au Sénégal et sur l'ensemble du continent. Que la Chine qui était la principale «consommatrice et commanditaire» de l'ivoire africain a pris ses responsabilités par une décision historique en 2017 en votant l'interdiction totale du commerce de l'ivoire sur son territoire». Avec un rythme effréné et sans précédent se caractérise d'abattages illégaux d'éléphants à travers toute l'Afrique (1 éléphant braconné et tué pour son ivoire toutes les 15 minutes - selon l'Onu, 25000 le kilo sur le marché illégal).

Les connexions dangereuses reconnues avec les bandes armées rebelles ou terroristes tel que les Janjawid, Boko Haram, la Lra et les Al Shabab qui autofinancent leurs crimes de guerre avec le braconnage et la vente d'ivoire des éléphants». Se réjouissant de cette arrestation, ils souhaitent que «cette première opération de criminalité faunique à l'Aibd» soit un signal fort envoyé par «le gouvernement à la communauté asiatique et internationale sur l'interdiction de ce commerce ensanglanté et la «tolérance zéro» dans le traitement de ce trafic au Sénégal».

Mamadou GACKO

Walf Quotidien du Samedi 10 Mars 2019 (Las A.I.B.D)

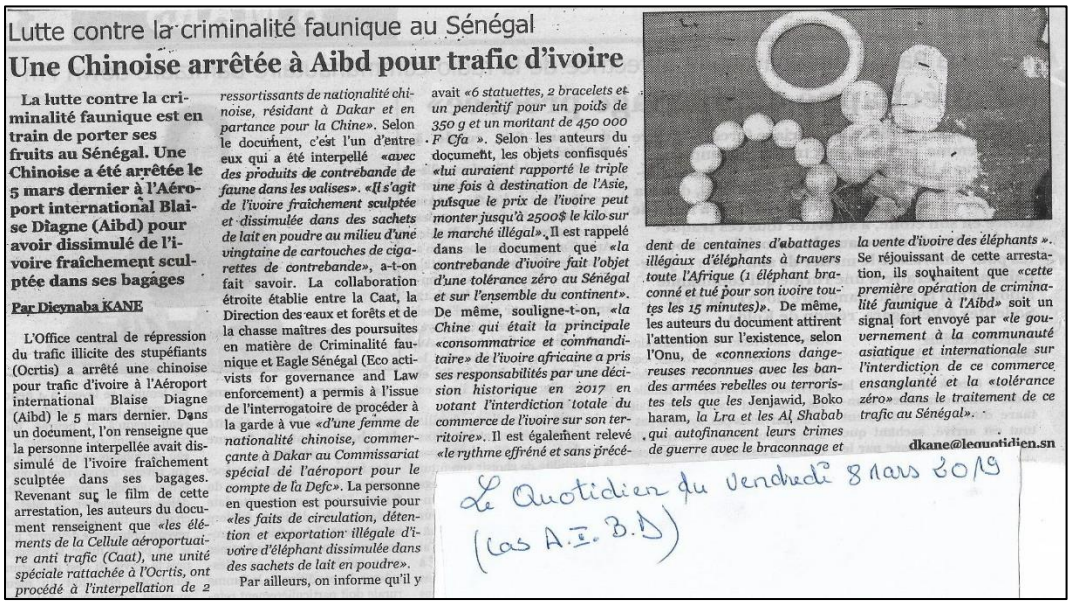

Lutte contre la criminalité faunique au Sénégal

Une Chinoise arrêtée à Aibd pour trafic d'ivoire

La lutte contre la criminalité faunique est en train de porter ses fruits au Sénégal. Une Chinoise a été arrêtée le 5 mars dernier à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) pour avoir dissimulé de l'ivoire fraîchement sculptée dans ses bagages

Par Dieynaba KANE

L'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis) a arrêté une chinoise pour trafic d'ivoire à l'Aéroport international Blaise Diagne (Aibd) le 5 mars dernier. Dans un document, l'on renseigne que la personne interpellée avait dissimulé de l'ivoire fraîchement sculptée dans ses bagages. Revenant sur le film de cette arrestation, les auteurs du document renseignent que *«les éléments de la Cellule aéroportuaire anti trafic (Caat), une unité spéciale rattachée à l'Ocrtis, ont procédé à l'interpellation de 2 ressortissants de nationalité chinoise, résidant à Dakar et en partance pour la Chine»*. Selon le document, c'est l'un d'entre eux qui a été interpellé *«avec des produits de contrebande de faune dans les valises». «Il s'agit de l'ivoire fraichement sculptée et dissimulée dans des sachets de lait en poudre au milieu d'une vingtaine de cartouches de cigarettes de contrebande»*, a-t-on fait savoir. La collaboration étroite établie entre la Caat, la Direction des eaux et forêts et de la chasse maîtres des poursuites en matière de Criminalité faunique et Eagle Sénégal (Eco activists for governance and Law enforcement) a permis à l'issue de l'interrogatoire de procéder à la garde à vue *«d'une femme de nationalité chinoise, commerçante à Dakar au Commissariat spécial de l'aéroport pour le compte de la Defc»*. La personne en question est poursuivie pour *«les faits de circulation, détention et exportation illégale d'ivoire d'éléphant dissimulée dans des sachets de lait en poudre»*.

Par ailleurs, on informe qu'il y avait *«6 statuettes, 2 bracelets et un pendentif pour un poids de 350 g et un montant de 450 000 F Cfa »*. Selon les auteurs du document, les objets confisqués *«lui auraient rapporté le triple une fois à destination de l'Asie, puisque le prix de l'ivoire peut monter jusqu'à 2500$ le kilo sur le marché illégal»*. Il est rappelé dans le document que *«la contrebande d'ivoire fait l'objet d'une tolérance zéro au Sénégal et sur l'ensemble du continent»*. De même, souligne-t-on, *«la Chine qui était la principale «consommatrice et commanditaire» de l'ivoire africaine a pris ses responsabilités par une décision historique en 2017 en votant l'interdiction totale du commerce de l'ivoire sur son territoire»*. Il est également relevé *«le rythme effréné et sans précédent de centaines d'abattages illégaux d'éléphants à travers toute l'Afrique (1 éléphant braconné et tué pour son ivoire toutes les 15 minutes)»*. De même, les auteurs du document attirent l'attention sur l'existence, selon l'Onu, de *«connexions dangereuses reconnues avec les bandes armées rebelles ou terroristes tels que les* Jenjawid, Boko haram, *la Lra et les Al Shabab qui autofinancent leurs crimes de guerre avec le braconnage et la vente d'ivoire des éléphants »*. Se réjouissant de cette arrestation, ils souhaitent que *«cette première opération de criminalité faunique à l'Aibd»* soit un signal fort envoyé par *«le gouvernement à la communauté asiatique et internationale sur l'interdiction de ce commerce ensanglanté et la «tolérance zéro» dans le traitement de ce trafic au Sénégal»*.

dkane@lequotidien.sn

Le Quotidien du Vendredi 8 Mars 2019 (Las A.I.B.D)

- **Opération du 09/03/19 SOUMBEDIOUNE**

22. http://www.seneweb.com/news/Societe/trafic-d-rsquo-ivoire-le-reseau-de-soumb_n_276144.html
23. http://planetenews.net/trafic-divoire-la-chinoise-de-l-aibd-fait-tomber-le-reseau-de-soumbedioune/
24. http://www.rewmi.com/trafic-dvoire-chinoise-arretee-a-laibd-parle-reseau-de-soumbedioune-tombe.html
25. https://thieydakar.net/2019/03/trafic-divoirecomment-la-chinoise-a-fait-tomber-le-reseau-de-soumbedioune/
26. http://www.lejournaldedakar.com/planete/4742-trafic-d%E2%80%99ivoire-le-r%C3%A9seau-du-march%C3%A9-de-soumb%C3%A9dioune-tombe.html
27. https://www.dakaractu.com/Criminalite-faunique-Trafic-d-ivoire-3-trafiquants-arretes-a-Soumbedioune_a166991.html
28. https://www.leral.net/Le-reseau-de-trafic-d-ivoire-de-Soumbedioune-tombe_a244886.html
29. https://senegalinfos.com/senegal-trafic-divoire-le-reseau-de-soumbedioune-tombe/
30. https://www.lequotidien.sn/trafic-divoire-un-reseau-demantele-a-soumbedioune/
31. https://www.ndarinfo.com/Trafic-d-ivoire-Apres-la-Chinoise-arretee-a-l-AIBD-le-reseau-de-Soumbedioune-tombe_a24660.html
32. https://senego.com/la-surete-urbaine-demantele-un-reseau-de-trafic-divoires-a-soumbedioune_869715.html
33. https://www.dakarmatin.com/rubriques.php?rub=article.php&id_article=37760
34. https://www.vipeoples.net/Le-reseau-de-trafic-d-ivoire-de-Soumbedioune-tombe_a60881.html
35. https://www.pressafrik.com/Trafic-d-ivoire-le-reseau-demantele-a-Soumbedioune_a197271.html
36. http://xalimasn.com/le-reseau-de-trafic-divoire-de-soumbedioune-tombe/
37. https://kewoulo.info/le-reseau-de-trafic-divoire-de-soumbedioune-tombe/
38. https://oceansinfos.com/2019/03/11/trafic-divoire-le-reseau-de-soumbedioune-tombe/
39. https://www.dakar7.com/trafic-divoire%ef%bb%bf-un-reseau-au-soumbedioune-demantele/
40. http://teranganews.sn/2019/03/trafic-divoire-un-reseau-demantele-a-soumbedioune/
41. https://sanslimitesn.com/trafic-divoire-le-reseau-demantele-a-soumbedioune/
42. https://naylerr.com/le-reseau-de-trafic-divoire-de-soumbedioune-demasque/
43. https://www.senenews.com/actualites/trafic-divoire-trois-trafiquants-interpelles-au-marche-soumbedioune_266379.html/
44. https://www.setal.net/Trafic-d-ivoire-Le-reseau-de-Soumbedioune-tombe_a68280.html
45. https://dakareport.com/2019/03/11/trafic-divoire-un-reseau-demantele-a-soumbedioune/
46. https://emedia.sn/Un-reseau-de-trafiquants-d-ivoires-demantele-a-Soumbedioune-une-chinoise-dans.html
47. https://senegalinfos.com/senegal-trafic-divoire-le-reseau-de-soumbedioune-tombe/

- **Quelques exemples de Presse papier :**

TRAFIC D'IVOIRE Après l'arrestation d'une Chinoise à l'Aibd

Le réseau de Soumbédioune démantelé

Quelques jours après l'arrestation d'une Chinoise à l'Aibd, la Sûreté urbaine et ses partenaires n'ont pas mis beaucoup de temps pour mettre fin aux agissements de trois présumés trafiquants d'ivoire au marché de Soumbédioune, samedi dernier.

Par Mamadou T. DIATTA

Du nouveau dans le dossier de trafic d'ivoire de la ressortissante chinoise arrêtée le 5 mars dernier à l'aéroport international Blaise Diagne. Cette dernière, en partance pour l'Asie, était *«en possession, circulation et exportation illégale de 350g d'ivoire fraîchement sculptée par la Caat (Cellule aéroportuaire anti trafic), une unité spéciale rattachée à l'Oerts, en collaboration avec la Defc (Direction des eaux et forêts et de la chasse) et Eagle Sénégal»*. A la suite de l'audition de la ressortissante chinoise par les limiers de la Sûreté urbaine, les policiers ont effectué une descente le samedi 9 mars à 15h40 au marché de Soumbédioune pour y interpeller *«trois (3) présumés trafiquants d'ivoire, dont un récidiviste déjà condamné sur la même place en 2017 à 3 mois de prison de ferme»*. Cette opération «fructueuse» s'est faite *«après la mise en place et coordination d'une opération majeure conjointe des parquets de Mbour et de Dakar, de la Defc des éléments du Commissaire Dramé de la Sûreté urbaine»*, indique-t-on dans un communiqué du projet Eagle Sénégal parvenu hier au journal *Le Quotidien*.

Un travail d'enquête énorme *«de plus de 72 heures non-stop qui est abutu par la Defc de Thiès, Mbour et Dakar, le procureur de Mbour et le projet Eagle Sénégal»* a permis de *«remonter la piste des trafiquants qui ont vendu illégalement de l'ivoire à cette ressortissante chinoise à Dakar»*. *«S'ensuivent trois (3) perquisitions qui ont abouti à la saisie de 391 pièces d'ivoire sculptées ou brut pour un poids de 5kg 500»*, poursuit le communiqué. Qui informe que *«les présumés trafiquants ont été conduits au Tribunal de Grande Instance de Mbour pour y être entendus par le procureur et décider de leur sort»*.

Cette deuxième opération «coup de poing», intervenue

Quotidien du Lundi 11 Mars 2019 (cas Soumbédioune)

TRAFIC D'IVOIRE

La Chinoise arrêtée à l'AIBD parle, le réseau de Soumbédioune tombe !

Le réseau de trafic d'ivoire de Soumbédioune est tombé. En effet, le samedi 9 mars, à 15h40, trois (3) présumés trafiquants d'Ivoire, dont un récidiviste déjà condamné sur la même place en 2017 à 3 mois de prison de ferme, ont été interpellés au sein du marché de Soumbédioune, après la mise en place et coordination d'une opération majeure conjointe des parquet de Mbour et de Dakar, de la DEFC- des éléments du Commissaire Dramé de la Sûreté Urbaine.

C'est suite à l'arrestation à l'AIBD ce 05 mars d'une ressortissante Chinoise en partance pour l'Asie, en possession, circulation et exportation illégale de 350g d'Ivoire fraîchement sculptée par la CAAT, en collaboration avec la DEFC et EAGLE Sénégal. En effet, c'est un travail d'enquête titanesque de plus de 72 heures non-stop qui a été abattu par la DEFC de Thiès, Mbour et Dakar, le Procureur de Mbour et le projet EAGLE Sénégal pour remonter la piste des trafiquants qui ont vendu illégalement de l'ivoire à cette ressortissante Chinoise à Dakar. S'ensuivent trois (3) perquisitions qui ont abouti à la saisie de 391 pièces d'Ivoire sculptées ou brut pour un poids de 5kg 500.

Les 3 présumés trafiquants ont été conduits au Tribunal de Grande Instance de Mbour pour être entendus par le Procureur et décider de leur sort. Rappelons que la contrebande d'Ivoire fait l'objet d'une " tolérance zéro " au Sénégal et sur l'ensemble du continent.

M. BA

Rewmi Quotidien du Mercredi 13 Mars 2019 (cas Soumbédioune)

- **Quelques exemples de Presse Internet :**

Trafic d'voire: La Chinoise arrêt...
www.rewmi.com

TRAFIC D'VOIRE: LA CHINOISE ARRÊTÉE À L'AIBD PARLE, LE RÉSEAU DE SOUMBÉDIOUNE TOMBE !

Facebook Twitter Google+ Stumbleupon LinkedIn Pinterest

Le réseau de trafic d'ivoire de Soumbédioune est tombé. En effet, le samedi 9 mars, à 15h40, trois (3) présumés trafiquants d'Ivoire, dont un récidiviste déjà condamné sur la même place en 2017 à 3 mois de prison de ferme, ont été interpellés au sein du marché de Soumbédioune, après la mise en place et coordination d'une opération majeure conjointe des parquet de Mbour et de Dakar, de la DEFC- des éléments du Commissaire Dramé de la Sûreté Urbaine.

C'est suite à l'arrestation à l'AIBD ce 05 mars d'une ressortissante Chinoise en partance pour l'Asie, en possession, circulation et exportation illégale de 350g d'Ivoire fraîchement sculptée par la CAAT, en collaboration avec la DEFC et EAGLE Sénégal. En effet, c'est un travail d'enquête titanesque de plus de 72 heures non-stop qui a été abattu par la DEFC de Thiès, Mbour et Dakar, le Procureur de Mbour et le projet EAGLE Sénégal

Un réseau de trafiquants d'ivoires démantelé à Soumbédioune, une chinoise dans le deal

Aliou DIOUF | 11 mars 2019

Le réseau de trafic d'ivoire de Soumbedioune a été démantelé ce week-end. Trois présumés trafiquants d'ivoire ont été alpagués. Parmi eux, un récidiviste déjà condamné, en 2017, à une peine de 3 mois de prison ferme. En effet, les mis en cause ont été interpellés suite à la mise en place et coordination d'une opération majeure conjointe des parquets de Mbour et de Dakar et des éléments du Commissaire Dramé de la Sûreté urbaine. C'est un travail titanesque de 72 heures sans arrêt qui a été abattu par toute l'équipe pour remonter la piste des trafiquants qui vendaient illégalement l'ivoire à une ressortissante chinoise à Dakar. En effet, selon nos sources, les présumés trafiquants ont été conduits à Mbour pour être entendus par le procureur. Cette deuxième opération, « coup de poing » intervient deux jours seulement après l'arrestation de la ressortissante chinoise à l'Aéroport International Blaise Diagne.

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	**01**
Nombre de media en test	**00**
Nombre d'enquêteur en test	**01**
Nombre de comptable en test	**01**
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc…)	**01**
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	**01**

- Transition administrative ONG WARA-ONG EAGLE. L'ONG WARA quitte la franchise EAGLE prochainement. EAGLE USA installe une antenne au Sénégal (EAGLE SENEGAL) pour poursuivre la lutte contre la criminalité faunique. En Mars 2019 la transition se poursuit après avoir obtenu numéro d'agrément ONG EAGLE SENEGAL ainsi que le NINEA des entreprises, permettant ainsi les dernières démarches de la transition avec la fermeture de l'ONG WARA pour l'ouverture des comptes impôts, IPRES, etc.)

- Retrait de l'autorisation d'accès aux établissements pénitenciers sur l'ensemble du territoire national pour l'année 2019

- Séjour de Monsieur Mathieu Bokassa, comptable au projet AALF/Bénin pour appui à la comptabilité et formation/test d'un candidat comptable.

- Formation dispensée aux étudiants du Master en Gestion des Ressources Naturelles et Développement Durable à l'Institut des Sciences de l'Environnement (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		**0**	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
01	**00**	**00**	**03**

Dans le cadre des bonnes relations avec nos Hauts Partenaires, du suivi de l'accord de collaboration ou des demandes de nouvelles collaborations, EAGLE a procédé à des rencontres et réunions en mars 2019 :

1. Monsieur le Chef de la Cellule Aéroportuaire Anti Trafic (CAAT)
2. Mr. Kane, Chercheur à l'ENACT (Enhancing Africa's response to transnational organised crime)
3. Mme la Directrice de l'ENACT
4. Mr le DG de l'OCTRIS

7 Conclusion

Le mois de mars 2019 est marqué par une forte avancée dans la transition administrative et sociale entre ONG Wara et ONG EAGLE Sénégal grâce à l'obtention du numéro d'agrément et NINEA ONG EAGLE Sénégal. L'absence physique du coordinateur pour raison médicale ne ralentit pas les objectifs fixés en janvier grâce à la présence d'un assistant coordinateur en test nommé le 1er janvier 2019. 2 opérations sont menées en mars avec l'arrestation de 4 trafiquants en possession de plus de 100 objets en ivoire. Le mois d'avril devra contenir pour objectif de maintenir le niveau des opérations, d'obtenir les rendez-vous indispensables à l'assise administrative et partenariale du projet EAGLE Sénégal.